

Communiqué de presse

Un nouveau signal positif en faveur des PME

(Genève, le 18 juin 2023) En refusant les initiatives 185 et 181, la CCIG se réjouit du nouveau signal positif donné par le peuple genevois aux PME et aux entrepreneurs. Elle salue par ailleurs, l'acceptation de la LEFI qui prévoit notamment une baisse de l'impôt sur la fortune. Sur le plan fédéral, elle salue l'acceptation de la réforme de l'OCDE ainsi que de la loi sur le Climat. La Chambre se réjouit enfin, de l'acceptation du PLQ Acacias 1 par les citoyens de la Ville de Genève.

Un soutien aux PME et aux entrepreneurs

La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève se réjouit du rejet net de l'initiative 185 qui proposait une hausse d'impôts pour les entrepreneurs par le biais de l'augmentation massive de l'impôt sur la fortune.

La CCIG est convaincue que cette décision est bénéfique pour la compétitivité et la croissance économique de Genève. Selon Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, « l'augmentation d'impôts proposée aurait eu un impact négatif sur les entreprises locales et aurait entravé leur capacité à créer des emplois. Nous saluons la sagesse du peuple genevois qui a su reconnaître l'importance de préserver un environnement favorable aux PME et aux entrepreneurs. »

La Chambre salue, par ailleurs, le refus de l'initiative 181 qui aurait également eu un effet dévastateur sur l'économie et se réjouit de l'acceptation de la LEFI qui prévoit une baisse de l'impôt sur la fortune. Ce dernier, pèse lourd sur le portefeuille des entrepreneurs pour lesquels la valeur de leur entreprise est intégrée dans le calcul de cet impôt.

Une réforme nécessaire pour garder la substance fiscale en Suisse

La CCIG se réjouit que le peuple suisse ait accepté le projet de mise en œuvre de l'imposition minimale de l'OCDE. Cette réforme était décisive pour que les entreprises suisses concernées paient leurs impôts supplémentaires en Suisse et non à l'étranger. Si sur le fond cette réforme fait perdre une partie de sa compétitivité à la Suisse, elle permet, tout en respectant les nouvelles normes internationales, d'empêcher des doubles impositions pour les entreprises concernées.

PLQ Acacias 1 : une densification d'une zone déjà urbanisée

La CCIG se réjouit de l'acceptation du PLQ Acacias 1 par les électeurs de la Ville. Ce PLQ permet de densifier une zone déjà urbanisée et desservie par les transports publics.

Pour tout renseignement complémentaire :

Vincent Subilia, directeur général de la CCIG, 078 757 95 36

Nathalie Hardyn, directrice du département Politique, 079 440 21 79

Mohamed Atiek, responsable de campagne, 078 855 52 74

Elsa Floret, directrice du département Communication, 078 751 05 33